A tous ceux de nos abonnés qui nous ferons parvenir leurs arrérages, ou aux personnes qui nous feront parvenir le prix d'un abonnement pour une année, nous leur expédierons le magnifique feuilleton intitulé "Le Mari de Marguerite," en brochure de 175 pages.

Ce feuilleton qui est un des plus beaux qui aient été publié sur les journaux a beaucoup intéressé nos lecteurs, et a fait sensation parmi nos lectrices.

Dans la Capitale

Remerciements

Madame Taché, présidente de la table de rafraîchissements du bazar de l'orphelinat St Joseph remercie les donateurs suivants :

Sir Hector Langevin, sir A. P. Caron, MM. Paquet, Paradis, Cousineau, Boutin, Vézina, Pothier, St Jean et frères, Lacelle, Charbonneau, Bérubé, Lee, Charlebois, Slattery, Beauchamp, Robitaille, Z. Goulet, H. Pinard, Groulx, Ladéroute, Philion, Martineau, Mundy, Morin, Pariseau, Bélanger, Thibault, J. Goulet, Durocher, Martel et une foule d'autres

Demain soir

Les personnes qui s'occupent du succès du bazar de l'Orphelinat St Joseph ne laissent passer aucune occasion d'organiser quelque chose dans le but de faire augmenter les recettes du bazar. C'est pour cela que l'on a retenu pour demain soir les services d'une société de jeunes amateurs qui donneront dans la salle de l'Orphelinat une représentation dramatique et musicale. Ils ont préparé à cet effet un drame en trois actes intitulé : "Crime et repentir." Il suffit de mentionner le titre de ce drame pour attirer une foule immense à la salle de l'orphelinat. C'est encore pour une bonne œuvre, ne l'oublions pas.

Menus vols

L'agent de la police secrète Montgomery a été activement employé à opérer l'arrestation de quatre prisonniers accusés de menus vols. Le premier est un nommé J. Trépanier qui s'est approprié deux livres de beurre. J. Kenan et F. Dolan qui ne s'étaient pas gênés de s'emparer de deux jambons, se disposaient à les vendre lorsque l'habile limier leur a mis la main au collet. Le quatrième prisonnier de M. Montgomery est un jeune homme de 13 ans du nom de P. Laberge qui a volé deux montres il y a quelque temps et qui depuis avait réussi à échapper aux recherches de la police. On ne dira pas que M. Montgomery ne taille pas d'ouvrage au magistrat de police.

Conseil de Ville

Ce soir aura lieu la réunion régulière du conseil de ville Son Honneur le maire Stewart étant absent de la ville, M. l'échevin Erratt présidera la séance qui sera de très peu d'importance, aucune question d'intérêt public n'étant sur la table du greffier pour ce soir. L'adoption des rapports des différents comités occupera l'attention de nos édiles la plus grande partie du temps que durera la séance.

Beaux appartements

Les nouveaux appartements de M. Paul Favreau, le député chef de la Brigade du Feu, dans le local avoisinant la station de feu No. 4, rue York, sont à peu près complètement terminés. Rien n'a été négligé pour donner à la résidence future du député chef, une apparence superbe. M. Favreau occupera ce nouveau logement au premier mai prochain.

Réception du samedi

La quatrième des réceptions tenues par mesdames Mackenzie et Laurier à l'hôtel Grand Union, a eu lieu samedi. Au nombre des dames présentes on remarquait Mde Mackenzie, Mde Laurier, Mde Wilson, Mde Lavergne, Mde Gillmor, Mde Lewis, Mde Davies, Mde M. St John, Mlle Scott, Mlle Sarah J. Duncan, Mlle Ketchum, Mlle Jones, Mde Charlton et Mde Weldon.

En conséquence de la maladie de l'honorable juge en chef Henry, le programme musical fut laissé de côté Ces réunions sont des plus agréables.

Imposante cérémonie.

Hier matin, à 6 30 heures, Sa Grandeur Mgr. l'archevêque Duhamel a célébré la messe dans la chapelle du couvent de Notre Dame, rue Gloucester, assisté du révérend P. Gendreau, chapelain du couvent et du Rév. John A. McCabe. A l'entrée dans la chapelle, de Sa Grandeur, une marche solennelle fut exécutée par les élèves de la communauté, sur l'orgue, le piano, le violon et la harpe avec aussi accompagnement d'hymnes et de chants sacrés.

A l'issue du service divin, Sa Grandeur donna la bénédiction papale à toute les personnes présentes bien disposées d'après les conditions ordinaires requises en pareil cas. Malgré l'heure matinale, une affluence considérable de fidèles encombrait la chapelle où eut lieu cette imposante et pieuse cérémonie.

L'hon. Juge Henry

L'hon. juge en chef Henry continue à prendre du mieux. Il est sous les soins des docteurs Wright, Montague, M. P. et Ferguson, M. P. Tous trois s'accordent à dire qu'il n'y a pas à appréhender de conséquences fatales de cette indisposition, très grave cependant, mais qui tend à s'améliorer considérablement.

Coupable.

John T. Hawke, actuellement du "Transcript" de Moncton et qui faisait partie autrefois de la rédaction du "Free Press" a été trouvé coupable de libelle contre l'hon. Juge Fraser. La "Gazette" de Montréal dit que pour les personnes qui ont connu M. Hawke à la rédaction du "Free Press" d'Ottawa, il n'y a rien de surprenant à ce qu'il ait enfin été jugé tel qu'il mérite de l'être, sa conduite à Ottawa ayant été exactement la même que celle qu'il tenait à Moncton.

La Traverse.

Le service des "bonnes" a été commencé aujourd'hui sur la rivière Ottawa entre Hull et la capitale par les employés de M. E. G. Laverdure, propriétaire du traversier.

A Ste. Anne

La représentation donnée hier soir à la Salle Ste. Anne, au bénéfice du Corps de Musique de cette paroisse a été couronnée d'un plein succès. La salle était littéralement bondée des spectateurs et les recettes ont été très abondantes. Les jeunes amateurs mettront à l'étude immédiatement un autre drame à grand effet.

Notes Religieuses.

Sa Grandeur Mgr Duhamel est parti ce matin pour Québec, accompagné du Grand Vicaire Routhier; ils seront absents une partie de la semaine.

Au Collége

Monsieur Pierre Féval, le fils du célèbre romancier, est depuis samedi l'hôte des RR. PP. Oblats du Collége d'Ottawa. Il a parcouru une partie des Etats Unis et se propose de rester quelque temps au Canada. Tous ceux qui ont lu les ouvrages du grand écrivain, et ils sont nombreux au pays, se feront un bonheur de saluer l'arrivée de son fils parmi nous.

Demain à 11 heures, les professeurs et élèves du Collége d'Ottawa présenteront une adresse à M. L. Olivier, à l'occasion de sa nomination comme juge des comtés de Prescott et de Russell. M. Olivier a fait ses études classiques sous la direction du R. P. Tabaret et à toujours été fier de se dire un élève du Collége. Le Collége, lui aussi, est fier d'avoir donné au pays un tel citoyen et à la Magistrature un tel juge.

Disparue.

Une jeune fille de 13 ans, enfant de M. Usher, de la rue Bottler est disparue de chez ses parents depuis vendredi et l'on craint beaucoup qu'elle n'a été enlevée par les familles de gypsies qui sont très nombreuses à Ottawa, depuis quelque temps. Quelques uns croient que la pauvre enfant s'est noyée. Cette affaire cause une grande sensation dans la ville et les détectives sont activement à faire des recherches qui jusqu'à présent sont restées sans succès.

Cour de Chancellerie.

Voici une liste des causes qui seront entendues devant la cour de chancellerie, assises du printemps, qui s'est ouverte ce matin devant le le juge Ferguson :

Kidd vs. Young—MM. Stewart, Edrysler & Godfrey, pour le demandeur et MM. Hodgins, Kidd & Rutherford, pour le défendeur.

Macdonell vs. Lowrie—J. A. Gemmill, pour le demandeur, et MM. Hodgins, Kidd & Rutherford, pour le défendeur.

Rochester vs. La Compagnie du Lac Témiscamingue—MM. Gormully & Sinclair, pour le demandeur, M. J. Gorman, pour les défendeurs.

Bate vs. Keefer—MM. Pinhey, Christie & Christie, pour le demandeur, et MM. Keefer & Thacker, pour le défendeur.

Gariepy vs. Loyer—N. A. Belcourt, pour le demandeur, et J. A Valin, pour le défendeur.

Charette vs Willson—MM. Mosgrove & Wyld, pour le demandeur, et N. A. Belcourt, pour le défendeur.

Castell vs. Castell—MM. Mosgrove & Wyld, pour le demandeur, M. J. A. Gemmill et MM. Hodgins, Kidd & Rutherford, pour le défendeur.

Bates vs. Baskerville—T. E. Griffiths, pour le demandeur, et MM. Lees & Gemmill, pour le défendeur.

Craig vs. Craig—J. R. Laveille, pour le demandeur, et MM. Mosgrove & Wyld, pour le défendeur.

Burns vs. Crotty—J. L. Devlin, pour le demandeur, et MM. O'Gara & Remon, pour le défendeur.

A travers la ville.

La journée a été ravissante. hier, et les promeneurs affluaient sur les rues principales et les places de promenade. Aujourd'hui, nous jouissons encore d'une température splendide.

Assemblée régulière de l'Union St Thomas, ce soir.

Les déménagements sont à l'ordre du jour et nos rues sont remplies de lourdes charrettes encombrées de meubles de toutes sortes.

Hier, la rivière Ottawa entre Hull et la ville était sillonnée d'embarcations de plaisir comme aux beaux jours de l'été avec la différence cependant qu'une barrière de glace réservait aux promeneurs un espace limité.

Les chûtes des Chaudières ont été visitées par bon nombre d'étrangers durant l'après midi d'hier; du pont suspendu la vue était des plus belles.

L'activité est grande partout à l'occasion de l'ouverture prochaine de la navigation et c'est dans le Bassin du canal surtout, que les travaux d'améliorations de toutes sortes se font sur une grande échelle.

Le corps de musique de la Pointe Gatineau, sous la direction de M. Vincent, a paradé dans plusieurs rues de la basse-ville, hier soir, de 6 à 8 heures, à l'occasion de la représentation donnée à la salle Ste Anne au bénéfice du corps de musique de Ste. Anne.

Les billets se vendent rapidement pour le banquet offert au juge Olivier et la démonstration de jeudi soir promet d'être couronnée d'un succès sans précédent.

Le Rév. P. Gendreau occupait la place d'honneur, hier soir, au banquet des sociétés à l'Orphelinat.

Il y a une infinité de cours qui, à cette époque de l'année, sont dans un état de malpropreté très peu digne d'être toléré dans une ville comme Ottawa et l'attention de l'inspecteur de santé où de tout autre chargé de voir à ce détail ne saurait être attirée trop souvent.

DECES

Aujourd'hui, en cette ville, à l'âge de 14 mois, Joseph-Eugène, enfant de Joseph Archambault. Les funérailles auront lieu demain.

Le convoi funèbre partira de la résidence de son père No. 117 rue St André, à 2 heures p. m.

Les parents et amis sont priés d'y assister.

Lundi 16 avril à Hull, P. Q., est décédée madame Léonidas Blackburn, née Caroline Hélène Placide Huot, âgée de 29 ans, autrefois de l'Ange Gardien, comté Montmorency, près de Québec.

Son service et sa sépulture auront lieu mercredi matin à 8 heures.

Parents et amis sont respectusement invités d'y assister.

PETITES NOUVELLES.

La clef du Ciel

Se trouve à St Sauveur parmi les affaires de conscience qui soutiennent l'âme pendant les terribles épreuves d'ici bas, pour lesquelles on doit bien se préparer avant qu'il soit trop tard. Montres, joncs de mariage et bijoux à grande réduction de prix, garanties chez

H. H. NOREZ,
No. 30, rue Rideau.

Si vous voulez de beaux bijoux ou une jolie montre allez chez D. Goyer, No. 136 rue Sparks, et vous serez satisfait.

Le Dr Valade informe ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il vient de faire poser des appareils téléphoniques à son bureau et à sa pharmacie sur la rue Sussex.

N'oubliez pas que D. Goyer, No. 136 rue Sparks a le plus bel assortiment de bijoux, joyaux, bagues, montres, chaines etc. de la ville d'Ottawa.

Le Sedlitz Chanteaud, dont la vogue est universelle, est un purgatif sain, rafraîchissant, d'une saveur très douce et d'une efficacité certaine pour combattre la "Constipation;" son emploi journalier est utile aux Goutteux, aux Rhumatisants, aux personnes d'un tempérament sanguin, bilieux, portées aux congestions cérébrales, aux vertiges, migraines, ou sujettes aux hémorrhoides, aux embarras gastriques C'est le purgatif par excellence des femmes et des enfants.

Pour éviter les dangers de contrefaçons du **Sedlitz** et des médicaments dosimétriques, dont **M. Chanteaud** est l'unique préparateur, exigez sur les étiquettes le nom des auteurs.—BURGRAEVE-CHANTEAUD.

Je suis aujourd'hui parvenu à l'âge de 70 ans, et depuis mon jeune âge, je n'ai pas encore rencontré de remèdes aussi efficaces pour les animaux domestiques, que la poudre de condition préparée sous le nom de poudre Major. Je la recommande au public comme devant s'en servir avec la plus grande satisfaction.

WILLIAM KEALY.

Gloutester Village.
En vente chez LEBEL & FRÈRE, rue Rideau, Ottawa. En gros et en détail.

Si vous avez besoin d'une bague de mariage faites sur commande, allez toujours chez D. Goyer, No. 136. rue Sparks.

ON DEMANDE

Une bonne servante dans une famille canadienne-française où il n'y a pas d'enfants. S'adresser No, 201 rue Albert.
14a 3f

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Lundi, 16.—Thomas Whelan, accusé de vol d'un chapeau, ayant passé 8 jours en prison, est acquitté ce matin. Son Honneur trouve la punition suffisante.

Jane Storey et ces deux complices ont été amenées de nouveau. La cause a été remise à jeudi matin pour l'audition de la preuve.

John McMaster, pour abus de langage, est condamné à $2 d'amende et $1 de frais.

La femme C Villeneuve, accusée de faire du tapage dans sa maison, est acquittée, faute de preuves suffisantes

Hugh McClinton, accusé d'assaut sur John McLeod, l'ayant frappé avec un gourdin, se voit condamné à $20 d'amende et $2 de frais ou 3 semaines de prison.

Edouard Lepage, âgé de 12 ans est accusé d'avoir volé à J. Bte Roy, une montre en argent, il avoue sa culpabilité. Sa sentence sera prononcée jeudi prochain.

Joseph Trépanier, accusé de vol; la cause est remise à jeudi.

Kate O'Connor, pour mauvaise conduite, elle est condamnée à $50 d'amende et $2 de frais, où elle ira purger une punition d'un mois en prison.

Frank Dolan et Charles Keenan; tous deux accusés d'avoir volé 3 jambons chez Slattery & Thompson; Son Honneur entendra leur cause jeudi matin.

Janes Doyle, accusé de vol d'une piastre à M. C. Woodburn, cause remise à vendredi prochain.

Robert Couturier, pour insanité, cause remise à mercredi.

Robert McLinton, pour assaut grave; cause remise à demain.

Solution
D'ANTIPYRINE
DE
TROUETTE

Calme instantanément et guérit les *Migraines, Névralgies, Coliques hépatiques* et *Néphrétiques, Asthme, Emphysème, Rhumatismes, Goutte, Sciatique, Maladies nerveuses* et en général toutes les **Maladies** où la **DOULEUR** joue le principal rôle.

Bien exiger le nom de TROUETTE sur chaque Flacon.

Vente en Gros à PARIS : **E. MAZIER,** Pharmacien, 264, boulevard Voltaire.

Dépositaire à *Ottawa :* Dr F. X. VALADE.
A *Québec* : Dr E. L. MORIN & Cie. — A *Montréal :* LAVIOLETTE & NELSON.

MALADIES DU CŒUR
Les Dragées Tonico-Cardiaques Le Brun
prises à la dose de 4 à 10 par jour, guérissent les
MALADIES DU CŒUR, les PALPITATIONS et l'HYDROPISIE la plus avancée.
LE BRUN, Phn-Chimiste, 50 et 52, Faubourg-Montmartre et 47, rue Lafayette, à PARIS
DÉPOTS DANS TOUTES LES PRINCIPALES PHARMACIES DU CANADA

TRAITEMENT CURATIF de la PHTHISIE PULMONAIRE et des Maladies chroniques des VOIES RESPIRATOIRES

CRÉOSOTE VRAIE
(Au Goudron de Hêtre) et à l'HUILE de FOIE de MORUE PURE
Unique Récompense à l'Exposition Universelle de 1878
BOURGEAUD, Pharmacien de 1re Classe, fabricant de Capsules Molles, Fournisseur des Hôpitaux de Paris.
Nos Capsules (*Vin et Huile*) Créosotées, les seules expérimentées dans les Hôpitaux de Paris, par les Docteurs et Professeurs BOUCHARD, VULPIAN, POTAIN, BOUCHUT, etc., ont donné des résultats si concluants, dans les Maladies de *Poitrine* et des *Bronches, Toux, Catarrhes*, etc. que les célébrités médicales de France et de l'étranger les prescrivent exclusivement. LIRE LE PROSPECTUS.
Comme garantie exiger sur chaque boîte ou bouteille l'étiquette à médaille et la Signature BOURGEAUD, Ex-Pharmacien des Hopitaux de Paris.
PARIS, 40, Rue de Rambuteau. — Dépositaire à OTTAWA : Dr F. X. VALADE.

VÉRITABLE
ÉLIXIR DU Dr GUILLIÉ
Tonique Anti-Glaireux et Anti-Bilieux
Préparé par PAUL GAGE, Pharmacien de 1re Classe, Docteur en Médecine
DE LA FACULTÉ DE PARIS
SEUL PROPRIÉTAIRE DE CE MÉDICAMENT
9, rue de Grenelle-Saint-Germain, PARIS

Maladies du FOIE, de l'ESTOMAC DIGESTIONS difficiles RHUMATISME GOUTTE

FIÈVRES ÉPIDÉMIQUES Fluxions DE POITRINE MALADIES des Femmes et des Enfants

Plus de Soixante Années de Succès ont prouvé l'efficacité incontestable de l'Elixir de Guillié, qui est le médicament le plus économique et le plus commode à employer comme Purgatif ou Dépuratif.
Se défier des Contrefaçons
Exiger le Véritable Elixir de Guillié portant la Signature Paul GAGE et le *Traité de l'Origine des Glaires*
DONT CHAQUE BOUTEILLE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE
Dépôt dans toutes les Pharmacies

GEORGE PHILBERT,

Peintre d'Enseignes et de Maisons

DECORATEUR DE SALONS, CHAMBRES A DINER, ETC.

PEINTURES A FRESQUES ET DESSINS D'ORNEMENTS DE TOUT GENRE.

30,000 ROULEAUX DE TAPISSERIE

VIENNENT D'ETRE REÇUS.

Ouvrage exécuté avec promptitude et fait dans les derniers goûts.

Coin des rues Dalhousie et St Patrice

VOITURES D'ENFANTS

de toutes descriptions à la SALLE DES VARIÉTÉS et MAGASIN de FOURNITURES pour MAISONS.

532 & 534 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN.

CHAUSSURES CHAUSSURES CHAUSSURES

C'est en allant vous faire Chausser au No. 229, ru Dalhousie que vous aurez une bonne paire de Chaussures faite juste a votre pied et d'une bonne durabilité. Chaussures d'hommes, de Dames. d'Enfants, etc. etc.

NAPOLEON CANTIN
No 229 RUE DALHOUSIE

AVIS RELATIFS AUX PASSEPORTS

Les personne qui ont besoin de passeports du Gouvernement Canadien, doivent s'adresser à ce Département et accompagner leur demande de la somme de quatre piastres, honoraires fixée par le gouverneur en Conseil.

G. POWELL
Sous-Secrétaire d'État.
Ottawa, 19 Novembre 1887.

VINAIGRE

VINAIGRERIE DE KINGSTON.
A. HAAZ & CIE,
MANUFACTURIERS
de Vins Blancs, Cidre, Malte et autres VINAIGRES
Garantis Purs sous tous les Rapports.
EN VENTE A OTTAWA
Par tous les Principaux Epiciers.

STATUTS DU CANADA
ET
PUBLICATIONS OFFICIELLES

—:o:—

Les Statuts et autres Publications du Gouvernement du Canada, sont en vente à ce bureau. Aussi des Actes séparés. Liste de prix envoyé sur demande.

Statuts Revisées, actuellement prêts. Prix de deux volumes $5.00.

B. CHAMBERLIN.
Imprimeur de la Reine
et contrôleur de la papeterie.

Dépt. des Impressions Publiques et de la Papeterie. Ottawa, Mars 1887. } 13ins

VENTE PAR ENCAN de meubles, de ménage et effets, mardi, le 17 avril courant à la résidence de Gilbert Ogilvy, Ecr., 61 rue McKay. (coin de la rue Charles) New Edinburgh. Vente à 10.30h. a m.

A. R. MacDonald,
Encanteur.

Approuvé par l'Académie de Médecine de Paris
QUINIUM LABARRAQUE
Ce VIN est le Tonique par excellence, fortifie les épuisés par la maladie ou les excès.

Autorisé par Arrêté ministériel
QUINIUM LABARRAQUE
Ce VIN fortifie les Estomacs délicats, augmente l'appétit, facilite la digestion.

Médailles d'Or Expositions de Paris Sydney Melbourne
QUINIUM LABARRAQUE
Ce VIN agit merveilleusement contre l'Anémie, la Chlorose, les Pertes blanches.
FABRICATION : Ns L. FRERE, 19, r. Jacob, PARIS

VIN
BI-DIGESTIF DE
CHASSAING
DIGESTIONS DIFFICILES
MAUX D'ESTOMAC
PERTE DE L'APPÉTIT
DES FORCES, etc.
PARIS, 6, avenue Victoria, 6, PARIS
ET TOUTES PHARMACIES

DÉCOUVERTE PLUS d'ASTHME
POUDRE CLÉRY — Se vend partout.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES

"CANADA."
JOURNAL QUOTIDIEN
ET
HEBDOMADAIRE
BUREAUX
414, 416 RUE SUSSEX,
ATELIERS
116, RUE ST PATRICE
OTTAWA

On exécute à ce bureau
TOUTES SORTES
D'IMPRESSIONS
TELLES QUE :

Livres,
Têtes de comptes,
Memorandums,
Cartes d'affaires,
Cartes de visite
Chèques,
Billets,
Traites
Enveloppes.

POUR NOTAIRES

Contrats de vente,
Contrats de mariage,
Blancs de billet,
Procurations
Quittances,
Transports,
Protêts,
Obligations, etc

Catalogues,
Listes de prix,
Programmes,
Circulaires,
Affiches,
Placards
Lettres funéraires.
Etc., etc., etc

BLANCS POUR AVOCATS

Déclarations sur compte,
Déclarations sur billet,
Demandes de plaidoyer,
Comparutions,
Subpœnas,
Affidavits,
Oppositions
Fiat,
Inscriptions
Etc., etc., etc

POUR LES SECR. TRESORIERS

Listes D'évaluation,
Listes De Perception,
Liste Alphabétique d'électeurs

LE TOUT
SUR BON PAPIER
ET A DES
PRIX TRES BAS

Les ordres envoyés par la Post reçoivent une attention toute spéciale et sont exécutés sans délai.

—o—

ABONNEMENTS :

EDITION QUOTIDIENNE
Un an pour la ville.....$4.00.
" " En dehors de la ville.....$3.00

EDITION HEBDOMADAIRE
Un an.....$1.00.
Invariablement payable d'avance.

UNE PARTIE DE PECHE.

Le commis de la direction des Domaines, à Tours, était un bonhomme d'une soixantaine d'années, petit, replet, la bouche en cerise l'œil éveillé et luisant, ayant une ponctualité de régulateur et toutes les maniaqueries d'un vieux garçon. Légèrement porté sur sa bouche comme tous les Tourangeaux, il ne boudait pas près d'un bon plat, mais sa maîtresse passion était la pêche à la ligne. Il s'appelait Chabot, un nom prédestiné, car c'est celui qu'on donne, en Touraine, à un poisson blanc qu'on nomme ailleurs le "meunier."

Dans ce pays, arrosé par de nombreuses rivières, le bonhomme Chabot trouvait amplement de quoi satisfaire ses goûts, ayant à sa portée la Loire et le Cher, sans compter les affluents du voisinage.

Personne mieux que lui ne savait choisir une bonne place, ni confectionner adroitement les divers appâts employés par les pêcheurs.

—Monsieur, me dit-il un jour, il y a des nigauds qui prétendent que la pêche est un plaisir monotone, engourdissant et sans grandes émotions.. Ces gens-là parlent sans savoir, car, pour ce qui est de moi, c'est à la pêche à la ligne que je dois la seule aventure qui m'ait ému violemment.

***

Un dimanche, il y a de cela une trentaine d'années, j'étais allé pêcher sur les bords du Cher, aux environs de Saint Avertin. Il faisait un temps de Pentecôte, un peu chaud mais refraîchi par le voisinage de l'eau et par une petite brise. Je m'étais installé à une place excellente, un creux de gazon entre deux bouillées d'aulnes où j'étais assis comme dans un fauteuil.

A mes pieds, l'eau d'un vert brun, coulait tranquillement en formant de petits entonnoirs; sur l'autre rive, tout en surveillant mes lignes, je voyais les prés étaler au soleil leur herbe grasse, fleurie de marguerites et de coquelicots. J'entendais de temps à autre les cloches d'Azay et de Saint Avertin qui sonnaient les vêpres, et j'éprouvais une douce inquiétude en songeant que c'était dimanche, que j'avais toute une longue après-midi de congé à moi, et qu'aucun voisin fâcheux ne viendrait me déranger dans mon passe-temps favori.

J'avais malheureusement compté sans mon hôte. Vers trois heures de relevée, voilà que je vis déboucher derrière les peupliers un couple qui vint se placer de l'autre côté de ma bouillée d'aulnes, à dix pas en amont.

C'était un monsieur entre deux âges accompagné d'une dame encore jeunette et fort bien, ma foi! Le monsieur, rasé, vêtu de noir, avait la mine correcte et la tenue d'un magistrat; la dame, en robe de toile grise, coiffée d'une capote de paille garnie de rubans bleus, était blonde, blanche, grassouillette et très sémillante.

Ils avaient apporté un pliant, où le mari fit asseoir sa femme; puis il ajusta une canne à pêche toute neuve, arrangea les hameçons et la passa à la dame.

Rien qu'à examiner la façon dont ils s'y prenaient tous deux, je vis que j'avais affaire à des novices.

—Bon, pensai-je, se sont des amateurs et ils ne me porteront pas grand préjudice. Pourvu, qu'avec leur bavardage, ils n'aillent pas effaroucher mon poisson!

Je ne m'étais pas trompé. Ils n'entendaient rien au métier, et la jeune dame avait beau renouveler les vers des hameçons, ça ne mordait pas. Moi, au contraire, j'étais en veine, et presque toutes les cinq minutes, je voyais, en retirant ma ligne, un poisson frétiller, vif comme argent, à l'extrémité de mon crin de Florence. En moins d'une heure, je mis dans mon panier tapissé d'herbes fraîches trois brêmes, quatre meuniers et deux barbillons, sans compter le fretin. Mes voisins, eux, ne prenaient toujours rien. Tant qu'à la fin, la jeune dame dépitée jeta sa ligne et vînt rôder curieusement autour de moi. Juste au moment où elle arrivait derrière mon dos, ça mordit bellement, je donnai un fil, puis, tirant ma ligne en douceur, j'amenai hors de l'eau une perche d'une livre et demie, que je pris un malin plaisir à laisser sautiller sur le gazon, avant de la mettre au panier.

—Oh! s'écria la jeune dame ébahie, quelle belle pièce! Puis d'une voix insinuante, s'adressant à moi: Monsieur, demanda-t-elle, comment faites-vous pour pêcher tant de poisson, tandis que nous autres, nous n'avons pu attraper une ablette?

(*A continuer*)